

Article

« Nuptialité et catégories professionnelles à Québec pendant le régime français »

Danielle Gauvreau

Sociologie et sociétés, vol. 19, n° 1, 1987, p. 25-36.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001289ar>

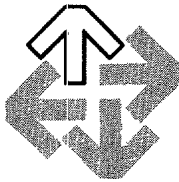
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Nuptialité et catégories professionnelles à Québec pendant le régime français*



DANIELLE GAUVREAU

INTRODUCTION

Tout comme aujourd'hui, mais d'une manière assez différente, la famille occupe une place essentielle dans les sociétés d'Ancien Régime. Elle constitue d'abord le lieu privilégié où s'effectue la reproduction démographique¹, en même temps qu'avec son prolongement, le ménage, elle remplit des fonctions productives importantes. Par opposition aux sociétés capitalistes qui vont suivre², la famille se caractérise alors par l'unité de ses rôles de production et de reproduction. Menahem parle pour cette période d'un modèle dominant de famille patrimoniale:

Par définition j'appelle famille patrimoniale une famille à la fois unité de production et unité de reproduction, hiérarchisée sous l'autorité d'un chef de famille, et organisée de façon à assurer la reproduction et la transmission du patrimoine (1979: 65).

Comme le souligne Menahem, à la base des familles, une division du travail selon le sexe répartit généralement les rôles entre les hommes et les femmes. Les hommes paraissent plus directement responsables du rôle producteur de la famille, tandis qu'aux femmes revient celui du travail domestique, de la mise au monde et surtout de l'élevage des enfants, alors qu'elles participent également au travail de production (Hufton, 1975). Ces rôles sont par ailleurs reproduits au sein des familles: très tôt, en effet, les filles sont initiées au travail domestique ou même placées comme domestiques dans d'autres ménages, tandis que les garçons apportent plutôt leur concours au travail paternel. Dans ce contexte général, la formation du couple, le plus souvent sanctionnée par le mariage, joue un rôle essentiel tant dans l'organisation de la production que dans celle de la reproduction.

* Cet article présente une partie des résultats de notre thèse de doctorat en démographie, qui s'intitule «Reproduction humaine et reproduction sociale: la ville de Québec pendant le régime français». Les personnes voudront bien s'y référer pour des informations plus complètes sur l'un ou l'autre aspect présenté ici. Nous tenons à remercier Madame Louise Dechêne et Monsieur Hubert Charbonneau qui ont dirigé conjointement nos travaux dans cette voie, de même que Monsieur Juan A. Fernandez qui l'a fait dans un premier temps.

1. Utilisant cette expression dans un sens large, nous entendons par là la reproduction des êtres humains dans son ensemble, *i.e.* toutes les composantes qui concourent à cette reproduction: nuptialité, fécondité, mortalité, et même mobilité géographique, familiale à plusieurs égards.

2. Au sein desquelles les familles perdent progressivement leurs fonctions économiques à la suite de la dépossession des individus de leurs moyens de production.

Dans les classes populaires, l'une des motivations profondes de la formation du couple réside précisément dans la nécessité d'associer à la gestion de la maison, c'est-à-dire de la famille et de l'exploitation agricole ou artisanale, la force de travail de deux personnes de l'un et l'autre sexe. LEBRUN, 1975: 82.

Le mariage constitue alors le moment de la formation de l'unité de production et de consommation que constitue la famille, en même temps qu'il marque le début de la constitution de la descendance. Il ne peut se produire que lorsque les conjoints disposent de moyens suffisants pour assurer l'établissement de cette unité, ce qui affecte en retour la capacité reproductrice du couple.

Certes, le portrait précédent est un peu grossier: il dessine à larges traits une réalité moyenne qui présente dans les faits une variabilité certaine, et qui est fréquemment compromise par des éléments mêmes du régime démographique. D'une part, même si le couple et la famille sont à la base même de la vie productive et reproductrice, tous et toutes ne se marient pas. Dans la colonie en particulier, le célibat religieux ou celui des élites qui ne trouvent pas à se marier selon leur rang n'est probablement pas négligeable, tandis qu'un certain nombre d'autres personnes restent toujours célibataires. D'autre part, les niveaux de mortalité élevés enregistrés au cours de cette période viennent fréquemment, et à tout âge, briser les couples et priver les familles de plusieurs enfants.

Il reste cependant que la nuptialité apparaît comme un rouage essentiel de la dynamique reproductrice au sein des sociétés d'Ancien Régime, le mécanisme autorégulateur par excellence (Dupâquier, 1981). Lorsque des conditions économiques et sociales difficiles empêchent les conjoints de s'établir facilement, l'âge au mariage s'élève et le moment de leur établissement est retardé, affectant du même coup la taille de leur descendance. Au contraire, après des situations de crise de mortalité, l'âge au mariage peut s'abaisser et l'on peut assister à des reprises assez spectaculaires. De même, la fréquence et la plus ou moins grande rapidité des mariages agissent comme un frein, ou un catalyseur, sur la capacité reproductrice des couples (Dupâquier, 1981).

L'âge au mariage apparaît alors comme une variable clé pour l'étude de la nuptialité et de l'ensemble du régime démographique, et c'est là le premier aspect qui sera abordé dans ce texte. L'autre aspect de la nuptialité, son intensité, ne fait pas partie de l'analyse suivante, en raison de la difficulté qu'il y a à l'estimer de façon satisfaisante pour une ville comme Québec où les échanges migratoires sont importants. Comme le suggère le schéma précédent, nous pensons que l'importance de l'établissement économique d'un nouveau ménage au moment du mariage ne peut que se traduire, quant à l'âge au mariage, par des comportements spécifiques des divers groupes professionnels ou sociaux en présence. Par ailleurs, compte tenu de la différenciation des rôles selon le sexe au sein du ménage, nous pensons que la spécificité de ces comportements devrait être accentuée chez les hommes, engagés plus directement dans un rôle de production. Ce sont donc là les deux hypothèses que nous entendons vérifier dans la première partie de ce texte, illustrant de la sorte, dans le contexte spécifique de la ville de Québec pendant le régime français, un aspect suivant lequel le régime démographique est directement influencé par les structures sociales existantes.

Renversant par la suite cette dernière affirmation, la seconde partie de ce texte s'attarde à montrer comment la nuptialité concourt elle-même à la reproduction des structures sociales existantes en unissant des conjoints le plus souvent socialement semblables, dont les enfants occuperont à leur tour des places sociales identiques. Certes, il y a des exceptions à cette reproduction identique mais, dans l'ensemble, c'est bien là le processus fondamental dont nous voulons vérifier l'existence pour la ville de Québec pendant le régime français.

A. LE CANADA ET LA VILLE DE QUÉBEC PENDANT LE RÉGIME FRANÇAIS

Une évocation rapide du contexte historique canadien aux XVII^e et XVIII^e siècles s'amorce nécessairement par une référence au cadre colonial dans lequel s'est d'abord développé le pays. Ce cadre colonial fixe en effet dès le départ un certain nombre de paramètres qu'il ne faut pas perdre de vue: tout d'abord la dépendance face à la métropole, qui fait en sorte que la société canadienne ne peut être saisie qu'en rapport avec les liens qui l'unissent à la France; ensuite, l'orientation nettement mercantiliste qui façonne la politique coloniale à cette époque.

Pendant la première moitié du XVII^e siècle, la colonie est peu peuplée et constitue encore plutôt un immense comptoir commercial. L'immigration se fait par la suite plus soutenue, surtout entre 1665 et 1673, avant de revenir à des niveaux plus faibles: néanmoins, le peuplement blanc

de la colonie est bien engagé et, à la fin du régime français, la colonie compte près de 70 000 personnes. Au total, on estime à 28 000 le nombre de personnes qui sont venues dans la colonie entre 1608 et 1760, parmi lesquelles 8 500, soit environ le tiers, s'y seraient véritablement établies (Boleda, 1984). Ce sont des engagés, des soldats, des marchands et des officiers, ainsi qu'un groupe de Filles du Roy spécifiquement envoyé dans la colonie dans le but d'y favoriser la colonisation.

Dès la mise en place d'un peuplement plus stable, l'organisation économique de la colonie s'articule essentiellement autour de deux grands pôles: d'une part les activités commerciales, qui constituent en quelque sorte la raison d'être de la colonie, d'autre part l'agriculture et toutes les activités nécessaires à la vie d'une communauté naissante. Entre ces deux grands pôles, relativement cloisonnés en même temps que nécessaires l'un à l'autre, s'instaurent des rapports ambigus: «*in a sense, New France existed in spite of the fur trade; and yet, in another sense no one will deny that the colonie came into existence because of the fur trade*» (Macdonald, 1971: 124).

Le commerce est par ailleurs le théâtre d'un phénomène particulier qui affecte le groupe qui le domine: c'est l'opposition qui caractérise alors les rapports entre nobles et bourgeois, dans la phase naissante du capitalisme. Du fait de la situation coloniale, elle prend ici une allure particulière où les nobles, aidés en cela par l'État, se livrent de plus en plus à des activités commerciales, en même temps que la bourgeoisie recherche les privilèges nobiliaires (Dechéne, 1974: 413). Cette situation a des répercussions sur les stratégies respectives des membres de ces deux groupes.

La structure professionnelle de la ville de Québec, quoique d'un point de vue spécifiquement urbain, illustre bien l'organisation économique coloniale. En tant que ville, ses fonctions sont d'abord commerciales. Sa situation privilégiée de port naturel fait en sorte que toutes les marchandises qui entrent ou sortent de la colonie transitent par Québec. S'y concentrent donc le capital commercial de même que les négociants qui sont des intermédiaires dans la chaîne du grand commerce. Les activités relatives à la navigation y occupent également une place importante. Québec constitue par ailleurs le siège du gouvernement de la colonie. C'est donc là que logent le gouverneur et l'intendant avec, à leur suite, toutes les personnes engagées à divers titres dans l'administration de la colonie, de même qu'un appareil militaire plus ou moins important selon la conjoncture. Ce dernier s'étend à l'ensemble de la hiérarchie, des officiers militaires aux plus simples soldats. La présence religieuse est également importante à Québec et se manifeste de plusieurs façons. Outre les services religieux eux-mêmes, de nombreuses institutions, placées directement sous l'égide de communautés religieuses féminines ou masculines, œuvrent dans les domaines de l'éducation et de l'assistance sociale.

Mais au-delà de ces fonctions commerciale, administrative, militaire et religieuse que remplit la ville pour l'ensemble de la colonie, les activités d'une majorité de la population sont orientées vers la production de biens et de services destinés le plus souvent au marché local. Il s'agit surtout d'artisans, ainsi que de quelques autres groupes: commerçants divers, charretiers, navigateurs ou journaliers, comme en témoigne la répartition professionnelle des chefs de ménage au recensement de 1744 (tableau I).

Parmi les personnes ayant une profession connue, les artisans forment de loin le groupe le plus nombreux (41,5 %), suivis d'assez loin par les journaliers (12 %), les navigateurs (10,2 %), les marchands (8,8 %) et les commerçants (7,6 %), puis les employés de l'administration (5,9 %) et les officiers (5,1 %). Dans l'ensemble, la structure professionnelle évolue peu dans le temps: certaines catégories comme celle des officiers militaires et civils paraissent cependant plafonner, en accord avec le fait que l'infrastructure politique et administrative de la ville ne croît pas au même rythme que la population, tandis que d'autres se développent en rapport direct avec la diversification des besoins de la ville. Le recensement de 1744 traduit le résultat de cette évolution.

B. QUELQUES PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES

Pour vérifier l'existence d'un lien entre les modalités de la formation des unions et les structures sociales, il faut pouvoir disposer, d'une part, d'informations suffisantes relatives aux mariages et, d'autre part, d'un classement social ou professionnel approprié des individus. Les familles reconstituées à partir des informations contenues dans les registres paroissiaux ont fourni le matériel de base en ce qui a trait aux mariages, tandis que les mentions professionnelles contenues

Tableau 1
Classement professionnel des chefs de ménage au recensement de
la paroisse de Québec en 1744

Catégorie professionnelle ¹	Nombre	Proportion ²
Officiers militaires et civils	42	5,1
Employés subalternes de l'administration	49	5,9
Soldats	—	—
Marchands	73	8,8
Artisans de la construction	159	19,1
Artisans divers	186	22,4
Navigateurs	85	10,2
Charretiers	46	5,5
Commerçants	63	7,6
Journaliers	100	12,0
Divers	28	3,4
Indéterminé	224	(21,2)
Ensemble	1 055	100%

SOURCE: Recensement de la paroisse Notre-Dame-de-Québec en 1744.

¹ Les domestiques, pourtant nombreux à Québec à cette époque, n'apparaissent pas dans cette nomenclature puisque aucun d'entre eux n'est chef de ménage. La population religieuse a par ailleurs été exclue de ce recensement.

² Les proportions sont calculées sans les cas indéterminés, mais la part de ces derniers parmi l'ensemble figure entre parenthèses.

dans ces mêmes registres et dans les recensements³ ont permis d'établir le classement professionnel requis.

1. LES FAMILLES RECONSTITUÉES

Le processus de reconstitution des familles consiste à relier entre eux les événements consignés dans les registres paroissiaux qui concernent un même couple, soit le mariage des parents, la naissance des enfants, leur décès ou mariage, le décès des conjoints et le remariage éventuel du conjoint survivant, de façon à reconstituer l'histoire démographique des familles. Il se fonde sur les relations de parenté que l'exploitation des actes dans les registres permet d'établir entre les membres d'une même famille. L'ensemble de ce processus a ici été réalisé de manière automatique, par ordinateur⁴.

Au total, 7 059 familles ayant vécu au moins une partie de leur vie dans la ville de Québec ont ainsi été reconstituées à partir de 36 358 actes de baptême, mariage et sépulture. C'est l'information qu'elles contiennent qui sert de base démographique à la présente étude, plus précisément celle des 3 975 familles qui s'ouvrent par un mariage célébré avant 1760.

2. LE CLASSEMENT PROFESSIONNEL

Il n'est pas facile de rendre opérationnel le concept de place occupée dans les rapports de production, que ce soit pour des populations contemporaines ou pour celles du passé. Même lorsque les structures sociales peuvent être relativement bien saisies à un niveau théorique dans une société donnée, leur opérationnalisation se heurte au choix nécessaire de sources et de critères précis pour rendre compte de rapports souvent très complexes. Nous avons pour notre part adopté un classement basé sur la profession, à la fois pour des raisons théoriques et d'autres liées à la disponibilité des sources. Les premières tiennent à l'importance que nous accordons aux fonctions productives assumées par les familles, mieux représentées croyons-nous par la variable professionnelle qu'une autre variable relative au statut social ou au niveau du revenu. Les secondes raisons découlent

3. À ce jour, cinq recensements de la ville ou paroisse de Québec sont connus pendant le régime français. Au xvii^e siècle, la ville a d'abord été recensée, tout comme le reste de la colonie, en 1666, 1667 et 1681; de plus, à deux reprises au xviii^e siècle, en 1716 et 1744, le curé de la paroisse a réalisé un recensement des âmes, exception faite de la population religieuse.

4. C'est le Programme de recherche en démographie historique du Département de démographie de l'Université de Montréal (PRDH) qui a mis à notre disposition les données, déjà dépouillées, nécessaires à cette reconstitution, et qui a assuré le travail informatique de reconstitution. Nous avons nous-même réalisé les travaux manuels qu'elle entraînait à chaque étape.

directement de l'utilisation déjà nécessaire des registres paroissiaux et des recensements pour appréhender la réalité démographique de la population de Québec.

Concrètement, toutes les déclarations professionnelles relatives à un même homme⁵, qu'elles proviennent des registres ou des recensements, ont été regroupées et une profession unique a été attribuée à chacun. Cette façon de faire s'est avérée nécessaire à cause de l'ampleur des omissions⁶; son application n'a pas posé de problème particulier, surtout à cause du regroupement en catégories professionnelles (voir tableau 1), qui a fait disparaître la plupart des problèmes de cohérence. Outre la proportion non négligeable d'hommes restés sans profession (44 % parmi ceux qui se marient à Québec), la principale limite du classement précédent concerne les différences qui existent probablement au sein même des catégories professionnelles retenues. Deux personnes peuvent en effet appartenir à la même catégorie professionnelle, deux marchands par exemple, et occuper des places relativement différentes dans l'échelle sociale. Cette limite n'a pu être dépassée ici, mais nous croyons qu'elle concerne seulement une frange d'individus et que dans l'ensemble, le classement professionnel retenu est suffisamment précis.

C. L'ÂGE AU MARIAGE SUIVANT LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Entre l'ouverture des registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec (1621) et le 31 décembre 1759, soit sur une période de 140 ans, 3 975 mariages sont célébrés à Québec. Le nombre de mariages est faible avant 1660, mais connaît une importante augmentation au cours des deux décennies suivantes, augmentation qui coïncide avec la période d'immigration intense que vit alors la colonie. Après une baisse, le nombre de mariages reste relativement stable jusque vers 1710, pour remonter par la suite avec le développement croissant de la ville, d'abord après 1710, puis après 1745.

Au total, 72 % des mariages célébrés à Québec unissent deux conjoints célibataires, alors que 81 % des femmes et 85 % des hommes sont célibataires au moment de leur mariage. La plus forte proportion observée chez les hommes reflète l'état du marché matrimonial qui compte dès 1716 une plus forte proportion de femmes veuves. Hormis l'exceptionnelle période de forte immigration au cours de laquelle 80 % des mariages sont conclus entre deux conjoints célibataires, ces nombres évoluent peu dans le temps. Ce sont les mariages des conjoints célibataires (premiers mariages) qui font l'objet de l'analyse suivante, les remariages obéissant à une dynamique un peu différente qui exigerait une étude spécifique.

On constate d'abord sans grande surprise que l'âge moyen au mariage⁷ des hommes célibataires (27,0 ans) dépasse toujours celui des femmes (20,8 ans). L'écart entre les deux diminue cependant tout au long de la période, passant de 12,0 ans avant 1660 à 5,0 ans entre 1740 et 1749. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation enregistrée chez les femmes (fig. 1), à mesure en particulier que se résorbe le déséquilibre des sexes qui marque le marché matrimonial. Elle apparaît très nettement dans la répartition des âges au premier mariage: ainsi, au XVII^e siècle et surtout avant 1680, la majorité des femmes qui se marient pour la première fois le font avant 20 ans; cette proportion diminue par la suite jusqu'en 1740, au profit de celles qui se marient entre 20 et 24 ans, puis plus tard encore. Du côté masculin, l'âge moyen au premier mariage ne connaît aucune variation significative, oscillant toujours autour de 27 ans: 70 % des hommes se sont mariés avant 30 ans.

Le calendrier précédent de la nuptialité diffère sensiblement de ce qui prévaut à la même époque en Europe de l'Ouest (Hajnal, 1965), où l'âge au premier mariage est généralement plus élevé, surtout chez les femmes. Ainsi, à Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles, les femmes célibataires

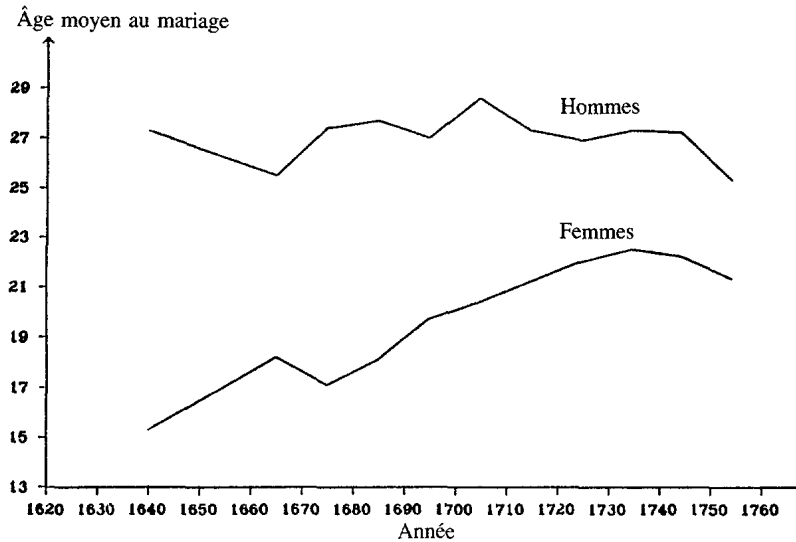
5. Il est absolument irréaliste de chercher à attribuer une profession aux femmes puisqu'elles ne font l'objet d'aucune déclaration dans les sources, sauf parfois lorsqu'elles sont veuves à la tête d'un ménage (marchande, cabaretière, couturière...).

6. Par exemple, 20 % seulement des pères ont une profession déclarée dans les registres au moment du baptême de leur enfant. Les recensements fournissent nettement les informations les plus complètes, mais ils sont peu fréquents.

7. Rarement déclaré dans l'acte, l'âge au mariage est déduit de la date de naissance lorsque la personne est née à Québec, ou de toute autre déclaration d'âge. Il est connu pour 69 % des femmes et 48 % des hommes durant l'ensemble de la période, et respectivement pour 80 % et 60 % d'entre eux après 1680. Très satisfaisant lorsqu'on le compare à ceux d'autres travaux, ce résultat découle surtout de l'utilisation des âges mentionnés aux divers recensements. La différence observée suivant le sexe tient au fait que davantage d'hommes mariés à Québec n'y sont pas nés: elle est beaucoup moins marquée parmi les personnes dont la date de naissance exacte est inconnue, puisqu'une date de naissance approximative peut être attribuée à 45 % des femmes et 37 % des hommes qui sont dans cette situation.

Figure 1

Âge moyen au premier mariage pour les conjoints célibataires
selon le sexe et la période du mariage, Québec, 1621 à 1760



SOURCE: Familles reconstituées à partir des registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec de 1621 à 1765.

se marient en moyenne à 26,4 ans et les hommes à 28,5 ans (Bardet, 1983: 255) et les écarts d'âge entre conjoints sont alors beaucoup moins importants. Nos résultats rejoignent cependant ceux de travaux menés pour la même époque sur la Nouvelle-France (Charbonneau, 1975; Henripin, 1954; Goudreau, 1984) et la Nouvelle-Angleterre (Greven, 1970; Smith, 1972), traduisant ainsi la situation relativement plus favorable à l'établissement de nouveaux couples dans les colonies, de même qu'un apport économique moins important des enfants à leur famille avant le mariage.

Cherchant à connaître les variations de l'âge moyen au mariage des conjoints célibataires suivant la catégorie professionnelle, nous sommes amenée à calculer cet âge en distinguant également le lieu d'origine déclaré au mariage⁸. En effet, la répartition des divers groupes professionnels diffère suivant cette dernière variable, qui influence vraisemblablement aussi l'âge au mariage⁹. Comme le suggéraient les résultats d'Igartua (1979), les marchands affichent les âges moyens au premier mariage les plus élevés (29,2 ans), suivis des officiers militaires et civils (28,5 ans: tableau 2). Ainsi, ce sont les hommes des deux catégories professionnelles les plus élevées qui se marient le plus tardivement, un résultat semblable à celui que trouve Bardet pour la ville de Rouen à la même époque (Bardet, 1983). À l'opposé, les artisans, puis les navigateurs et les journaliers se marient plus tôt: la différence est significative entre les marchands d'une part, et les deux catégories d'artisans d'autre part.

La même situation générale vaut pour les conjoints de la seule ville de Québec, tandis que les grandes différences vont essentiellement dans le même sens pour les conjoints étrangers, avec des âges plus élevés cependant. Au sein d'une même catégorie professionnelle, aucune différence significative n'apparaît pour les conjoints des divers lieux, malgré un âge moyen au premier mariage généralement plus élevé pour les conjoints de l'extérieur de la colonie, exception faite des marchands et des navigateurs. Tout comme pour l'ensemble des conjoints, il n'y a pas d'évolution significative de l'âge des hommes au premier mariage suivant l'une ou l'autre de ces variables.

Ne disposant pas de variable professionnelle pour les femmes, il est néanmoins possible d'apprécier certains écarts d'âge en calculant leur âge moyen au premier mariage suivant la catégorie

8. Il s'agit en général du lieu de résidence déclaré dans l'acte pour les parents du conjoint.

9. En plus des soldats, les groupes qui comptent davantage d'immigrants français sont les employés de l'administration, les marchands, les commerçants, les navigateurs et les officiers. On s'attend en général que l'âge au mariage de ces hommes soit plus élevé, étant donné leur expérience migratoire.

Tableau 2
 Âge moyen au premier mariage pour les hommes, selon certaines catégories professionnelles
 et certains lieux d'origine au mariage, Québec, 1621 à 1760

Catégorie professionnelle de l'homme	Tous lieux	Ville de Québec	Extérieur de la colonie
Officiers militaires et civils	28,5 (137) ¹	27,7 (52)	29,4 (66)
Marchands	29,2 (122)	29,7 (42)	29,3 (67)
Artisans de la construction	25,6 (224)	24,3 (116)	26,9 (61)
Artisans divers	26,1 (300)	25,1 (134)	27,7 (125)
Navigateurs	26,9 (100)	27,1 (39)	26,3 (42)
Journaliers	27,5 (100)	25,3 (30)	28,6 (51)
Ensemble ²	27,0 (1 583)	25,8 (666)	28,7 (646)

SOURCE: Familles reconstituées à partir des registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, de 1621 à 1765.

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de cas respectifs de chaque catégorie.

² Y compris toutes les autres catégories professionnelles ainsi que les indéterminés.

professionnelle de leur conjoint, puis celle de leur père, du moins pour les catégories dont les effectifs sont les plus importants. Dans les deux cas, aucune différence significative n'apparaît entre les âges calculés, bien qu'il en existe une suivant le lieu d'origine: en effet, les femmes de la ville de Québec se marient à un âge significativement moins élevé que celles du reste de la colonie ou de l'extérieur (respectivement 20,7, 21,6 et 21,2 ans).

Les écarts d'âge moyen entre les époux présentent quant à eux des différences appréciables (tableau 3). Les plus importants sont enregistrés par les officiers militaires et civils (8,3 ans) et par les marchands (8,1 ans), tandis que les artisans connaissent les plus faibles (4,7 et 4,9 ans). Ainsi, le fait pour certaines catégories d'hommes de se marier en moyenne plus tard que les autres ne paraît pas modifier leur choix matrimonial quant à l'âge de leur conjointe, et la qualité de l'alliance ainsi conclue autorise vraisemblablement des écarts d'âge plus importants. Comme l'a déjà noté Chauu «les grands écarts d'âge au profit de l'homme sont une des caractéristiques du mariage des dominants» (Chauu, 1970: 204).

Tableau 3
 Âge moyen au premier mariage selon le sexe des conjoints
 et certaines catégories professionnelles de l'homme, Québec, 1621 à 1760

Catégorie professionnelle de l'homme	Âge moyen au mariage		Écart d'âge en faveur des hommes	Nombre de mariages
	Époux	Épouses		
Officiers militaires et civils	28,1	19,8	8,3	104
Marchands	28,7	20,6	8,1	97
Artisans de la construction	25,2	20,5	4,7	185
Artisans divers	25,6	20,7	4,9	240
Navigateurs	27,0	21,4	5,6	81
Journaliers	27,1	21,4	5,7	76
Ensemble ¹	26,7	20,8	5,9	924

SOURCE: Familles reconstituées à partir des registres de la paroisse Notre-dame-de-Québec, de 1621 à 1765.

¹ Y compris toutes les autres catégories professionnelles.

De façon générale, les résultats précédents confirment les hypothèses que nous cherchions à vérifier. Ainsi, l'âge moyen au premier mariage des hommes des diverses catégories professionnelles présente des différences non négligeables. Ces différences traduisent selon nous surtout les exigences liées au rang social et la complexité des stratégies matrimoniales des groupes supérieurs — officiers et marchands — qui passent également par une plus grande propension à migrer; les relatives facilités d'établissement des nouveaux couples seraient par ailleurs responsables de la situation observée chez les artisans.

Du côté féminin, l'absence de différence significative dans l'âge au premier mariage paraît confirmer le fait que c'est le rôle producteur important de l'homme qui donne lieu aux résultats précédents observés selon le sexe. Cette absence de différenciation réduit l'ampleur des écarts de fécondité qu'on pourrait enregistrer suivant la catégorie professionnelle, l'âge au mariage des femmes en étant un facteur essentiel en situation de fécondité élevée. En agissant sur la durée des unions, les différences dans l'âge au mariage des hommes peuvent néanmoins influencer la dimension des familles.

Rappelons enfin qu'en période de déséquilibre des sexes au début de la colonie, c'est l'âge au mariage des femmes qui s'est ajusté à la baisse pendant un certain temps, celui des hommes ne connaissant aucune variation significative, comme s'il dépendait de facteurs plus lourds, moins souples en quelque sorte.

D. L'ENDOGAMIE PROFESSIONNELLE DES CONJOINTS

Pour apprécier le plus justement possible les règles suivant lesquelles les mariages sont conclus entre les enfants des diverses catégories professionnelles, il faudrait pouvoir connaître les caractéristiques à cet égard de l'ensemble des conjoints potentiels et analyser comment ils s'unissent. Cela n'est cependant pas possible, de sorte qu'il faut se résoudre à travailler à partir des données relatives aux seuls mariages effectivement conclus. Dans ces conditions, nous avons étudié les alliances matrimoniales par rapport aux professions respectives des pères des conjoints qui se marient à Québec¹⁰. Certes, le garçon peut constituer un parti plus ou moins intéressant par rapport au groupe professionnel de son père, mais il reste que son origine professionnelle s'avère sans doute importante. Cette approche présente également l'avantage de rapprocher des informations de nature comparable, puisque la profession des femmes, elle, n'est jamais connue. Les données de base nécessaires à cette analyse consistent donc dans le tableau croisé des professions respectives des pères des conjoints qui sont nés et se sont mariés à Québec. L'un concerne les filles, l'autre les garçons.

Le problème majeur auquel se heurte cette démarche a trait au nombre élevé de cas où la profession du père de l'un ou l'autre des conjoints est inconnue, particulièrement parmi les conjoints masculins. Au total, 72 % des pères des filles nées et mariées à Québec ont une profession connue comparativement à 70 % pour les garçons, soit des proportions tout à fait semblables pour les deux sexes. Les proportions correspondantes pour les conjoints atteignent respectivement 30 % et 45 %. Le plus faible résultat obtenu pour les conjoints des filles traduit le fait que plusieurs d'entre elles ont épousé des immigrants français dont les parents ne sont jamais venus au Canada. Tous les cas où l'une ou l'autre des professions des pères n'était pas connue ayant été éliminés des analyses suivantes, celles-ci portent en définitive sur 21 % des mariages des filles et 32 % de ceux des garçons originaires de Québec. Ces chiffres sont peu élevés et l'interprétation des résultats devra en tenir compte. Nous ne voyons cependant pas d'élément susceptible de biaiser systématiquement l'analyse par rapport à l'hypothèse initiale d'homogamie sociale, en particulier parce que les professions des pères ne sont pas saisies au seul moment du mariage de l'enfant, mais résultent plutôt d'une attribution indépendante sur la base de toutes les informations disponibles. Toutefois, comme le taux de déclaration des professions dans les groupes supérieurs (officiers et marchands) dépasse celui des autres groupes, il est inévitable que les alliances de ces groupes soient mieux connues que les autres.

Comme nous nous y attendions, une dynamique particulière caractérise les mariages des enfants des officiers ainsi que des marchands: cette dynamique traduit les rapports qu'entretiennent ces deux groupes dans un monde colonial où domine le premier et où le grand commerce occupe

10. Cette analyse, qui s'inscrivait dans le cadre plus vaste d'une étude du destin des enfants nés à Québec, s'est limitée à ces seuls enfants.

une place essentielle. Tout d'abord, les filles d'officiers militaires et civils épousent un garçon originaire de ce même groupe dans 69 % des cas et un fils de marchand dans 23 % des cas, pour un total de 92 % des cas de profession connue. Une situation semblable vaut pour les garçons, mais elle est un peu moins accentuée.

L'endogamie stricte est moins forte du côté des marchands: 31 % des filles et des garçons épousent un conjoint de même origine professionnelle qu'eux, tandis que 43 % d'entre eux se marient plutôt avec des enfants d'officiers. L'objectif des marchands de gravir les échelons qui mènent au groupe dominant de la société à cette époque ressort donc clairement ici, et nul doute que les officiers devaient aussi se réjouir de ces alliances qui les liaient directement aux acteurs du commerce colonial. Les autres mariages des enfants de marchands sont essentiellement conclus avec le groupe des artisans, probablement parmi les plus prospères.

L'endogamie professionnelle au mariage est moins forte chez ces derniers: un peu plus de la moitié seulement des enfants des artisans épousent en effet un conjoint de même origine professionnelle qu'eux. Ces chiffres sont à peu près identiques pour les filles et pour les garçons et ne varient guère d'une sous-catégorie à l'autre, bien que l'endogamie chez les filles d'artisans divers soit un peu moins prononcée. En situation d'exogamie, les filles des artisans de la construction épousent surtout des fils de marchands et de journaliers; dans le premier cas, il s'agit probablement des filles des artisans les plus importants et, dans l'autre, des plus petits, plus proches de la catégorie des journaliers. Les garçons du même groupe épousent alors plutôt des filles de navigateurs, puis de journaliers et de commerçants. La situation chez les artisans divers diffère peu, même si elle est plus diversifiée.

Dans l'ensemble, la proportion des enfants nés à Québec qui épousent une personne de même origine professionnelle qu'eux atteint 42 %, tant chez les filles que chez les garçons. Pour évaluer s'il s'agit là d'une proportion élevée, il est nécessaire de la comparer à d'autres résultats du même type. Deux hypothèses extrêmes ont donc été posées pour mesurer la proportion d'endogamie qui serait observée si tous les mariages étaient conclus au hasard parmi les conjoints dont la profession du père est connue, ou si, au contraire, le maximum de conjoints de même catégorie professionnelle s'étaient mariés entre eux (Boudon, 1973).

Dans le premier cas, la proportion d'endogamie atteindrait 25 %, dans l'autre, près de 90 %. Ces résultats sont identiques pour les filles et pour les garçons. Ainsi, l'endogamie observée dépasse nettement celle attendue sous l'hypothèse d'indépendance, mais se rapproche davantage de celle-ci que de celle d'endogamie maximale. Il faut voir cependant que notre découpage en catégories professionnelles est très fin dans certains cas, ce qui rend d'autant plus improbable le mariage de deux conjoints dont les pères appartiennent à la même catégorie. Notre mesure souffre donc de quelques biais, en plus d'être très générale.

L'indice d'autorecrutement mesure quant à lui la propension, pour un groupe professionnel spécifique, que ses enfants épousent des personnes dont le père est de même origine professionnelle qu'eux. Il consiste dans le rapport du nombre de mariages observé entre enfants de même origine professionnelle au nombre de mariages entre enfants de même origine professionnelle qui serait enregistré sous l'hypothèse d'indépendance. Cet indice dépasse donc la limite de la taille respective des groupes, mais n'a de sens que pour les catégories professionnelles les plus importantes. Il est égal à l'unité lorsque les mariages des enfants d'une catégorie donnée sont conclus de façon proportionnelle avec chacun des groupes.

L'indice d'autorecrutement mesuré pour les groupes des officiers militaires et civils ainsi que des marchands dépasse nettement celui des deux sous-catégories d'artisans, surtout chez les garçons (tableau 4). Ainsi, les mariages des enfants de ces deux groupes sont beaucoup plus souvent conclus au sein même de leur catégorie professionnelle, ce qui montre bien que les exigences du rang sont généralement respectées au moment des mariages. Elles le sont probablement aussi pour les enfants des artisans qui, comme on l'a vu, épousent les enfants des artisans ou ceux de catégories professionnelles équivalentes. Mais de toute évidence, ces exigences s'inscrivent à un autre niveau que les premières, et le cercle social au sein duquel le choix d'un conjoint est possible paraît nettement plus large.

CONCLUSION

Avec ses diverses modalités et ses règles sociales, le mariage constitue sans doute le meilleur exemple de l'existence d'un lien entre reproduction démographique et structures sociales, en même temps qu'il suggère probablement le plus de stratégies conscientes de la part des individus et des

Tableau 4

Indice d'autorecrutement de quelques catégories professionnelles parmi les unions des enfants nés et mariés à Québec selon le sexe des enfants. Québec, 1621 à 1760

Catégorie professionnelle du père	Indice d'autorecrutement	
	Filles	Garçons
Officiers militaires et civils	3,1	3,8
Marchands	2,4	3,5
Artisans de la construction	1,8	1,5
Artisans divers	1,3	1,4

SOURCE: Familles reconstituées à partir des registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, de 1621 à 1765.

groupes. Son étude dans le cadre de la ville de Québec pendant le régime français révèle ainsi un âge au premier mariage différent chez les filles et chez les garçons, reflet selon nous d'une répartition spécifique des tâches suivant le sexe au sein des familles; elle révèle également des différences dans l'âge au mariage des hommes des diverses catégories professionnelles, différences qui traduisent les possibilités d'établissement et les exigences du rang propres à chaque groupe. À cet égard, un groupe surtout se détache de l'ensemble avec des âges moyens au premier mariage supérieurs à ceux des autres: il est formé d'une part des officiers militaires et civils et d'autre part des marchands, deux groupes que l'on peut situer à la tête de l'échelle professionnelle.

L'étude des alliances matrimoniales fait encore ressortir la spécificité de ce groupe par rapport à l'ensemble, de même que la dynamique particulière qui les anime réciproquement. En effet, au-delà de l'endogamie professionnelle observée de façon générale plus souvent que ne le permettrait une distribution aléatoire des conjoints, les membres de ces groupes présentent un niveau supérieur d'endogamie, tandis que leurs alliances les unissent de façon privilégiée. Il s'agit là pour nous d'un aspect important des rapports entre le groupe dominant et la bourgeoisie montante, qui illustre bien le caractère historique de tout régime démographique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDET, Jean-Pierre, *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles — Les mutations d'un espace social*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1983, 2 vol.
- BARRY, Francine, «Familles et domesticité féminine au milieu du XVIII^e siècle», *Maitresses d'écoles. Maitresses de maison*, Articles présentés par Micheline Dumont et Nadia Eid, Montréal, Boréal Express, 1982, pp. 223-235.
- BEAUCHAMP, Pierre, Hubert CHARBONNEAU, Bertrand DESJARDINS, et Jacques LÉGARE, «La reconstitution automatique des familles: un fait acquis», *Population*, vol. 32, n^o spécial, 1977, pp. 375-399.
- BERTAUX, Daniel, *Destins personnels et structure de classe*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, 322 p.
- BIDEAU, Alain, «Les mécanismes auto-régulateurs des populations traditionnelles», *Annales, E.S.C.*, vol. 38, n^o 5, 1983, pp. 1040-1057.
- BOLEDA, Mario, «Les migrations au Canada sous le régime français (1608-1760)», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n^o 1, 1984, pp. 23-39.
- BOUDON, Raymond, *Mathematical Structures of Social Mobility*, New York, American Elsevier, 1973, 168 p.
- CHARBONNEAU, Hubert, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, 268 pages.
- CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES, et Marc LAFRANCE, *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*, Québec, Les Éditions du Pélican, 1982, 491 p.
- CHAUNU, Pierre, *La Civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1970, 705 p.
- Le collectif Clio (Micheline DUMONT, Michèle JEAN, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDARD), *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Quinze, 1982, 521 pages.
- DANDURAND, Renée, «Famille du capitalisme et production des êtres humains», *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n^o 2, 1981, pp. 95-111.
- DECHÈNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1974, 588 p.
- DECHÈNE, Louise, «Quelques aspects de la ville de Québec au XVIII^e siècle d'après les dénombremens paroissiaux», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n^o 75, 1984, pp. 485-505.
- DESJARDINS, Bertrand, «Définition de la fiche de famille informatisée du P.R.D.H.», *Rapport annuel du programme de recherche en démographie historique, année 1983*, Montréal, 1984, pp. 47-73.
- DUMONT-JOHNSON, Micheline, «Les communautés religieuses et la condition féminine», *Recherches sociographiques*, vol. 19, n^o 1, 1978, pp. 79-102.

- DUPÂQUIER, Jacques, «De l'animal à l'homme: le mécanisme autorégulateur des populations traditionnelles», *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 1, 1972, pp. 177-211.
- DUPÂQUIER, Jacques, (édit.), *Mariage et remariage dans les populations du passé*, London/Toronto, Academic Press, 1981, XIX-663 p.
- FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, 287 p.
- GADOURY, Lorraine, Yves LANDRY, et Hubert CHARBONNEAU, «Démographie différentielle en Nouvelle-France: villes et campagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 3, 1985, pp. 357-378.
- GAUVREAU, Danielle, *Reproduction humaine et reproduction sociale: la ville de Québec pendant le régime français*, Thèse de doctorat (démographie), Montréal, Université de Montréal, 1986, 442 p.
- GOUDREAU, Serge, *la Population de Cap-Santé, de Deschambault et de Grondines sous le régime français (1679-1762)*, Mémoire de maîtrise (démographie), Montréal, Université de Montréal, 1984, 205 p.
- GREVEN, Philip J., jr., *Four Generations: Population, Land, and Family in Colonial Andover, Massachusetts*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1970, 329 p.
- HAJNAL, J., «European Marriage Patterns in Perspective», *Population in History: Essays in Historical Demography*, D. V. Glass and D. E. C. Eversley (édit.), Londres, E. Arnold, 1965, pp. 100-143.
- HAMEL, Pierre, *Structure sociale et mobilité sociale en Nouvelle-France: la paroisse de Québec, de 1681 à 1744*, Mémoire de maîtrise (sociologie), Montréal, Université de Montréal, 1980, 168 p.
- HENRIPIN, Jacques, *la Population canadienne au début du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, 129 p.
- HUFTON, Olwen H., «Women and the Family Economy in Eighteenth-Century France», *French Historical Studies*, vol. 9, n° 1, 1975, pp. 1-23.
- IGARTUA, José E., «Le comportement démographique des marchands de Montréal vers 1760», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, pp. 427-446.
- LANDRY, Yves et Hubert CHARBONNEAU, «Démographie différentielle et catégories sociales en Nouvelle-France», *Actes du XV^e Congrès international des sciences historiques*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1982, vol. IV, pp. 1150-1163.
- LEBRUN, François, *la Vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, A. Collin, 1975, 179 p.
- MACDONALD, Larry, «France and New-France: The Internal Contradiction», *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 2, 1971, pp. 121-143.
- MENACHEM, Georges, «Les mutations de la famille et les modes de production de la force de travail», *l'Homme et la Société*, n° 51-54, 1979, pp. 63-101.
- REID, Allana G., «The Nature of Quebec Society During the French Regime», *Canadian Historical Association Report*, 1951, pp. 26-35.
- ROY, Raymond et Hubert CHARBONNEAU, «La nuptialité en situation de déséquilibre des sexes: le Canada du XVII^e siècle», *Annales de démographie historique*, 1978, pp. 285-294.
- SMITH, Daniel S., «The Demographic History of Colonial New England», *Journal of Economic History*, vol. 32, n° 1, 1972, pp. 165-183.
- WILLIGAN, J. Dennis and Katherine A. LYNCH, *Sources and Methods of Historical Demography*, New York/London, Academic Press, 1982, 505 p.

RÉSUMÉ

Le régime démographique qui caractérise historiquement une société donnée constitue un ensemble complexe où agissent plusieurs éléments. En rapport avec la nuptialité, nous avons pu montrer pour la ville de Québec pendant le régime français que l'âge au premier mariage reflète une répartition spécifique des tâches suivant le sexe au sein des familles, en même temps que les différences qui existent dans les possibilités d'établissement et les exigences du rang parmi les divers groupes professionnels. L'étude des alliances matrimoniales fait par ailleurs ressortir l'ampleur de l'endogamie professionnelle, beaucoup plus forte au sein du groupe supérieur (officiers et marchands).

SUMMARY

The demographic regime that historically characterizes any given society constitutes a complex whole in which several elements interact. In relation to marriages, we have been able to demonstrate that, for the City of Quebec during the French regime, the age of first marriages reflects a specific division of tasks according to sex within the family. At the same time, it is a reflection of the differences that exist in the possibilities for getting established and the requirements of rank among the various professional groups. Moreover, the study of matrimonial ties demonstrates the degree of professional endogamy, which is much stronger within the upper group (officers and merchants).

RESUMEN

El régimen demográfico que caracteriza históricamente una sociedad dada constituye un conjunto complejo en el cual actúan varios elementos. En relación con la nupcialidad, hemos podido mostrar que en la ciudad de Quebec durante el régimen francés la edad al primer matrimonio refleja una repartición específica de las tareas según el sexo en el seno de las familias, al mismo tiempo que las diferencias que existen en las posibilidades de establecimiento y las exigencias del rango entre los diversos grupos profesionales. El estudio de las alianzas matrimoniales hace resaltar por otro lado la amplitud de la endogamia profesional, mucho más fuerte en el seno del grupo superior (oficiales y comerciantes).